



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION
HYDROLOGIQUE DU
BASSIN ADOUR-GARONNE**

Mai 2023

Synthèse bimestrielle au 1^{er} mai 2023

Des évolutions qui ralentissent la sécheresse

Ce printemps est marqué par des précipitations significatives qui ralentissent la situation préoccupante de sortie d'hiver en février. Les mois de mars et d'avril ont permis de réhumidifier les sols, notamment dans la partie nord-ouest du bassin. L'équivalent en eau du manteau neigeux des Pyrénées est historiquement bas depuis 1959. Les débits moyens journaliers restent majoritairement supérieurs aux débits de référence du SDAGE en mars et avril, mais l'hydraulicité est déficitaire sur la majorité des stations en mars et s'est fortement dégradée en avril. Le remplissage des retenues s'est poursuivi durant mars et avril. Au 1^{er} mai 2023, il reste historiquement bas depuis 2017: à 63,7 % bien en deçà des 95,1% du 1^{er} mai 2022 (retenues non conventionnées). Concernant les nappes, les précipitations de mars avaient amélioré la situation, mais elle est restée stagnante en avril. En continuité du début de l'année 2023, de nouveaux arrêtés de vigilance et de restriction des usages ont lieu dans plusieurs départements. Ils sont répartis sur l'ensemble du bassin, contrairement en 2022 où seuls les bassins de Charente étaient concernés. Des réunions des comités ressources en eau se sont tenues pour anticiper les scénarios de gestion de crise pour une année qui s'annonce difficile pour les usages de l'eau.

Patrick BERG
Directeur régional de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Sommaire

Synthèse.....	2	Débits journaliers et débits de référence.....	12
Précipitations mensuelles.....	3	Hydraulicité.....	14
Rapport aux normales des précipitations.....	5	Débits.....	16
Pluies efficaces.....	7	Réserves en eau.....	19
Indicateur d'humidité des sols.....	9	Niveau des eaux souterraines.....	21
Enneigement.....	11	Arrêtés de restriction.....	22
		Glossaire.....	23



Si le mois de mars 2023 présente des précipitations favorables sur le nord du bassin, le mois d'avril est marqué par des précipitations peu favorables, globalement déficitaires sur l'ensemble du bassin. Au total, ce printemps est marqué par un déficit de précipitations, surtout au sud. Les précipitations efficaces cumulées sont déficitaires sauf au nord-ouest.

Les précipitations de mars ont permis de ré-humidifier les sols. Au 1^{er} avril, ils ont repris ainsi sur la majeure partie du bassin une situation normale. Le déficit de précipitations a entraîné ensuite un assèchement des sols en avril au sud-est du bassin, avec des sols très secs sur l'Ariège, le sud de la Haute-Garonne et le sud des Hautes-Pyrénées, localement extrêmement secs.

L'équivalent en eau du manteau neigeux, a atteint le record sec depuis 1959. Il est partout très déficitaire pour la période suite à des températures clémentes en avril.

Concernant les débits journaliers, la situation en mars et avril 2023 s'est améliorée. Ils sont restés supérieurs aux débits de référence du SDAGE sur 90 et 97 % des points nodaux respectivement en mars et en avril. 6 stations passent inférieures au DOE en mars, seulement 2 en avril. Les débits d'alerte renforcée sont franchis sur une station en mars, aucune en avril. Le bassin de la Garonne est le seul concerné.

La situation reste toutefois insatisfaisante : beaucoup de stations du bassin Adour-Garonne présentent une hydraulité déficitaire (inférieure à 80% : 44 % en mars).

Ce déficit s'est accru en avril où 79 % des stations présentent une hydraulité déficitaire. Les bassins les plus impactés sont ceux de la Garonne et du Tarn-Aveyron.

Le remplissage des réserves engagé en novembre s'est poursuivi avec 43,51 Mm³ stockés en mars, puis 30,87 Mm³ stockés en avril. L'évolution du taux de remplissage des retenues progresse, mais reste le plus faible enregistré depuis 2016-2017. Le bassin de la Garonne est le plus impacté avec un taux de remplissage moyen de 45,8% contre 91,5% en 2022 au 1^{er} mai.

Si les précipitations de janvier et mars avaient permis d'améliorer provisoirement la situation, cette recharge significative a été entrecoupée de mois déficitaires, ce qui n'a pas permis d'évolution très favorable jusque fin avril. Les nappes restent majoritairement à un niveau moyen ou déficitaire, rarement au-dessus. La proportion de niveaux orientés à la baisse a augmenté, avec la hausse des températures.

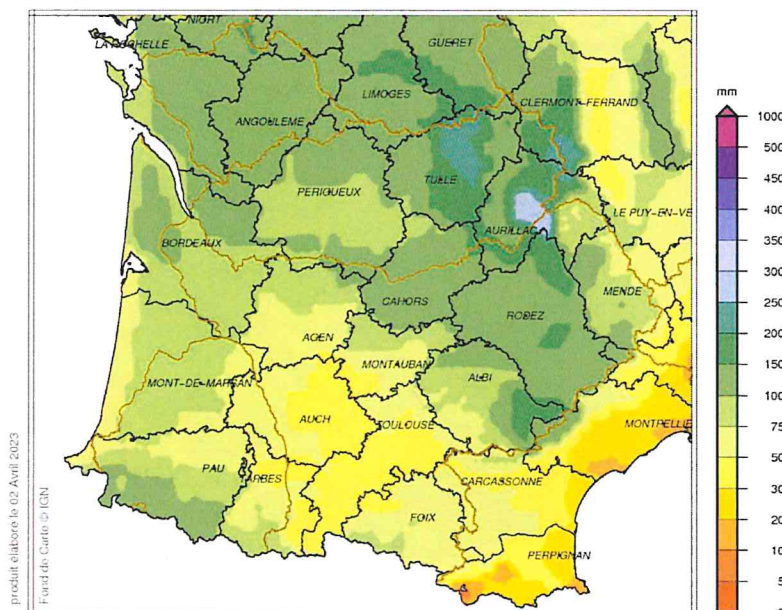
En matière de particularités locales, on peut signaler une baisse un peu plus prononcée que la normale et le reste du bassin sur les alluvions de la Garonne aval et le sud des Causses du Quercy.

Ce printemps 2023 est déjà marqué par des mesures de gestion des usages de l'eau dans plusieurs départements, dont deux arrêtés de restrictions au 1^{er} mai en Charente. Des mesures adaptées risquent de s'accélérer à la faveur de la remontée des températures en absence de précipitations significatives.

Précipitations mensuelles



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Mars 2023

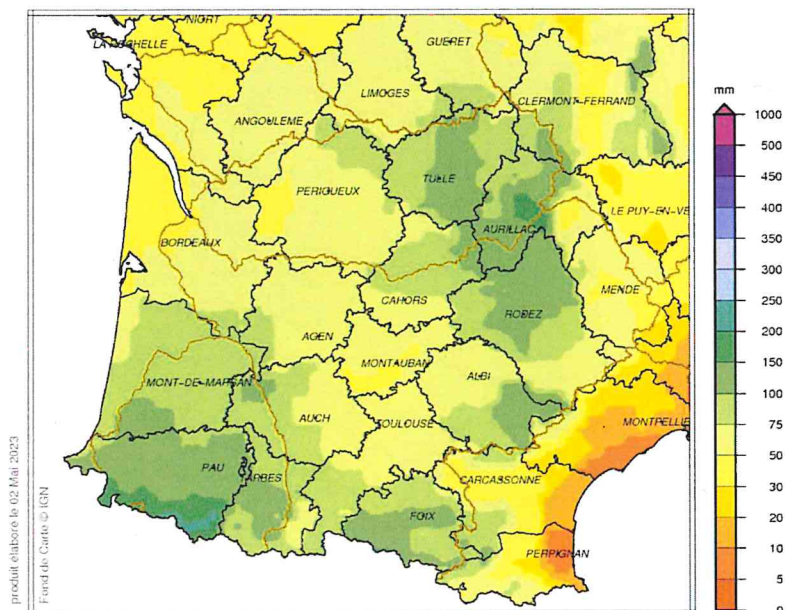


Précipitations de mars 2023

Mars 2023 est très contrasté avec un gradient Sud-Nord bien marqué par des cumuls mensuels allant de 30 à 50 mm à l'est du Gers et sur une grande partie sud de la Haute-Garonne jusqu'à plus de 250 mm à l'extrême est du bassin de la Dordogne dans le centre du Cantal.



Bassin Adour Garonne
Cumul de précipitations
Avril 2023

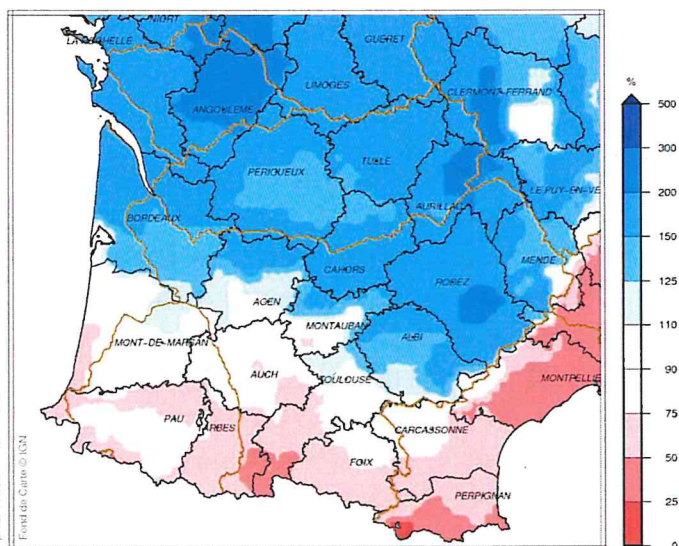


Précipitations d'avril 2023

Avril 2023 est relativement contrasté avec des cumuls mensuels allant de 30 à 50 mm sur le Médoc et l'est du Périgord tandis qu'ils atteignent 100 à 250 mm sur l'ouest du Cantal, le nord de l'Aveyron, le sud-est du Tarn, les Pyrénées-Atlantiques et le sud de l'Ariège. Ils sont de 50 à 100 mm ailleurs.

Rapport aux normales des précipitations

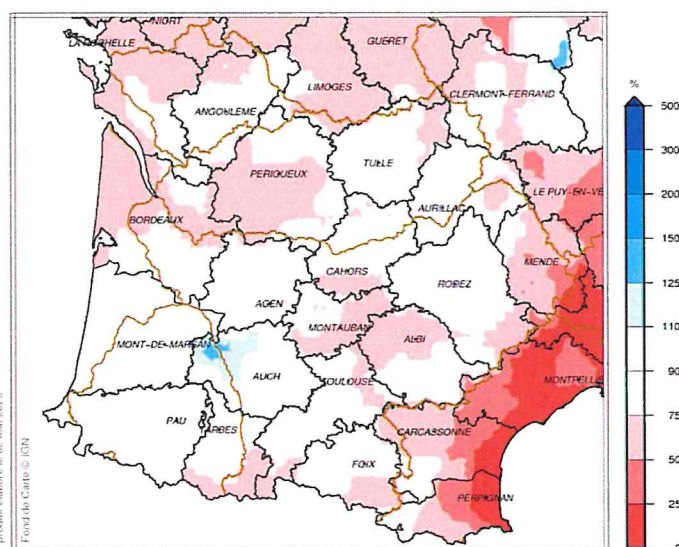
Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Mars 2023



Rapport à la normale des précipitations de mars 2023

Ces cumuls partent d'un déficit de plus de 50 % sur le sud-est des Hautes-Pyrénées et le sud de la Haute-Garonne à plus du double de la normale en Charente, à l'est de l'Aveyron et dans le centre du Cantal.

Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 des précipitations
Avril 2023



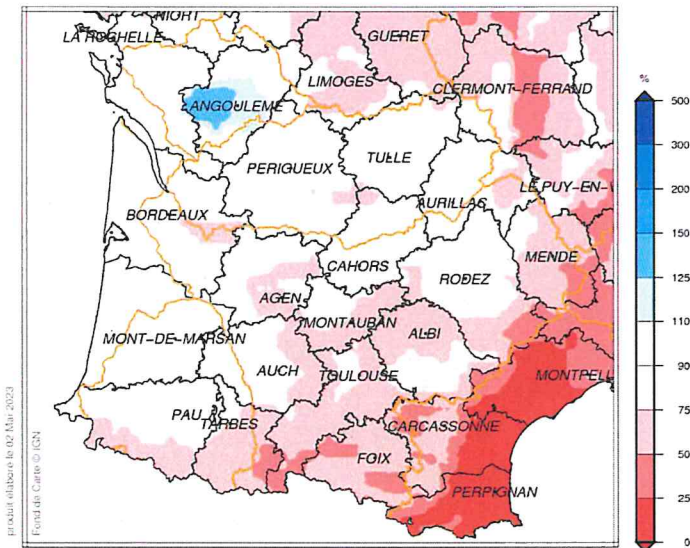
Rapport à la normale des précipitations d'avril 2023

La situation est de nouveau souvent déficitaire. Les déficits à la normale sont de 20 à 30 % en Gironde, nord de la Charente-Maritime, Dordogne et entre Tarn-et-Garonne/Lot/nord du Tarn. Le déficit atteint parfois jusqu'à 50 % sur la pointe Médoc et les Pyrénées. La situation est proche des normales sur le secteur Aveyron/Lot/sud Tarn, le centre des Landes et des Pyrénées Atlantiques. Sur le nord-est du Gers, en revanche, les cumuls sont excédentaires de 0 à 50 %.



Bassin Adour Garonne
Rapport à la normale 1991/2020 du cumul de précipitations efficaces
Année hydrologique en cours

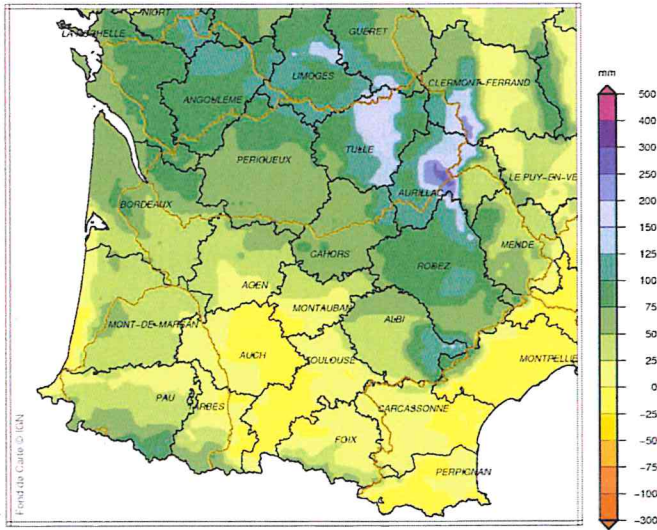
Rapport à la normale des précipitations efficaces de septembre 2022 à avril 2023



Les pluies efficaces depuis septembre sont globalement proches des normales au Nord-Ouest du bassin, excédentaires au centre de la Charente, légèrement déficitaires de 10 à 20 % sur le reste du bassin. Mais le déficit atteint 30 à 40 % sur les Pyrénées et le sud-est du bassin, ainsi qu'au sud de l'Aveyron et sur la moitié sud de la Lozère où il dépasse localement 50 %.

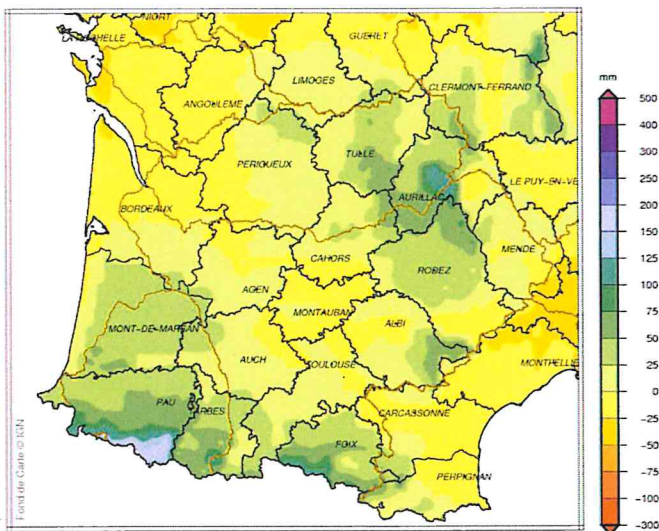
Pluies efficaces de mars 2023

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Mars 2023



Le bilan hydrique est faiblement négatif sur la petite partie du bassin, correspondant aux faibles cumuls mensuels des précipitations donc de l'est du Gers à la grande partie sud de la Haute-Garonne et vers le sud de la Côte d'Argent (40). Ailleurs, il est positif jusqu'à plus de 200 mm dans le centre du Cantal.

Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
Avril 2023

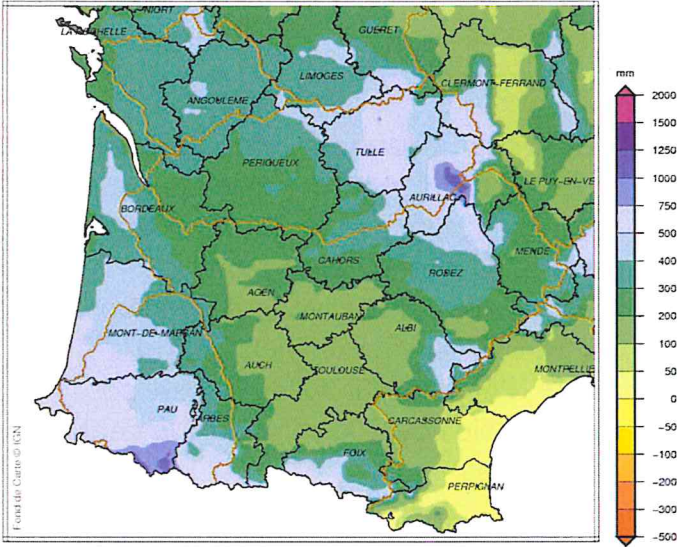


Pluies efficaces d'avril 2023

Le bilan hydrique est négatif en Charente-Maritime (-25 à -50 sur la côte) et plus faiblement à l'ouest de la Charente, en vallée de Garonne ainsi que dans la vallée du Tarn. Ailleurs, les pluies efficaces sont de 25 mm à 50 mm en général, de 50 à 100 mm sur le sud Ariège et de 100 à 150 mm sur le Cantal, l'ouest des Pyrénées et sur le Béarn.

Pluies efficaces de septembre 2022 à avril 2023

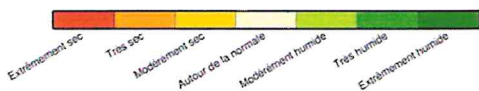
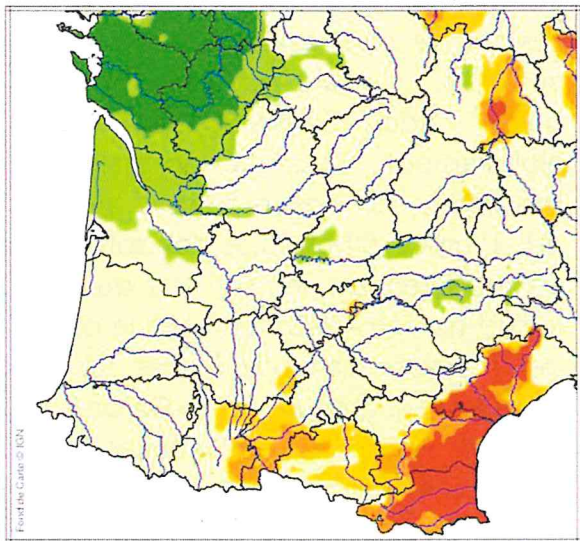
Bassin Adour Garonne
Cumul de pluies efficaces
De Septembre 2022 à Avril 2023



Les pluies efficaces sont de 100 à 400 mm en plaine, et dépassent 500 mm dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques ainsi que sur le relief (Pyrénées et Massif Central) et la Corrèze.

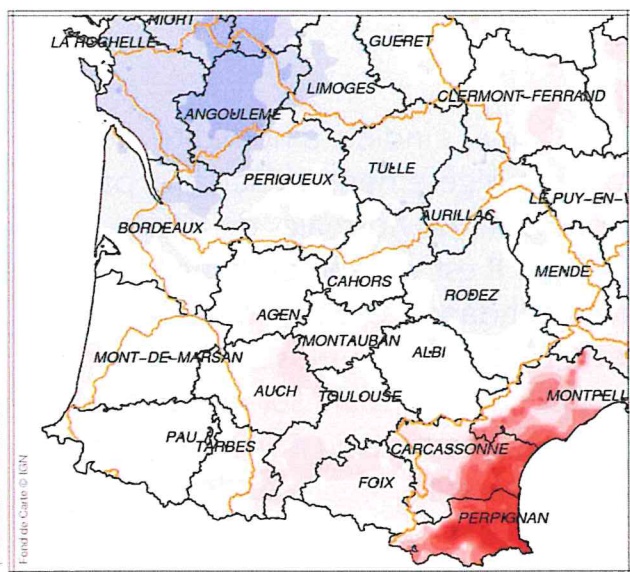
Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décade de mars 2023

Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Mars 2023 – décade 3



Les précipitations de mars ont permis de ré-humidifier les sols. La majeure partie du bassin Adour-Garonne présente un indice de sécheresse autour de la normale. Toutefois, un contraste existe entre le nord-ouest, présentant un indice d'humidité de modérément à très humide en remontant de la Gironde à la Charente/Charente-Maritime, et le sud-est, présentant un indice d'humidité de modérément sec à très sec, respectivement en Ariège et au sud de la Haute-Garonne.

Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols
le 1er Avril 2023

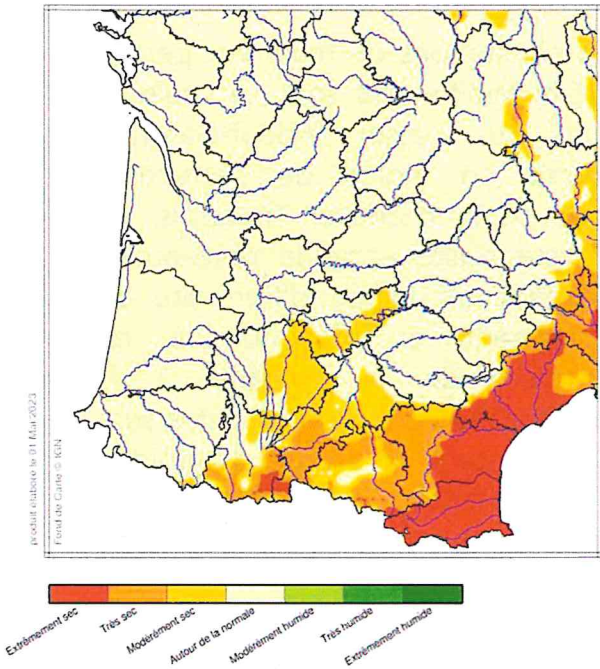


Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er avril 2023

Au 1er avril, les sols se sont ré-humidifiés. L'indice d'humidité des sols est proche de la normale du centre au sud du bassin avec un léger déficit au sud de la Haute-Garonne et au nord-ouest de Foix. Dans le reste du bassin, l'indice d'humidité des sols est supérieur à la normale.

Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie d'avril 2023

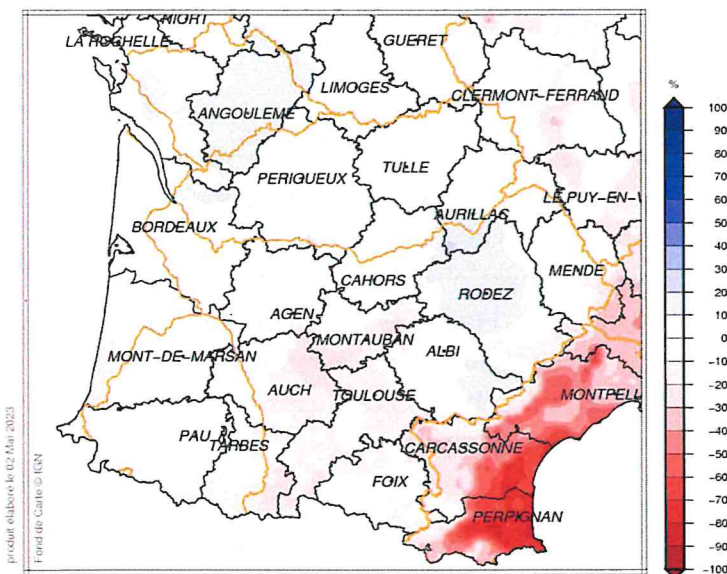
Indicateur sécheresse d'humidité des sols (SSWI)
Avril 2023 – décennie 3



Les sols se sont asséchés par rapport au mois de mars sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. Ils restent globalement dans la normale sur l'ensemble du bassin hormis au sud-est. L'indice d'humidité des sols y est de modérément sec sur l'est du Gers, le sud du Tarn-et-Garonne et le centre de la Haute-Garonne à très sec sur l'Ariège, le sud de la Haute-Garonne et le sud des Hautes-Pyrénées, voir localement extrêmement sec sur la limite Haute-Garonne/Hautes-Pyrénées.

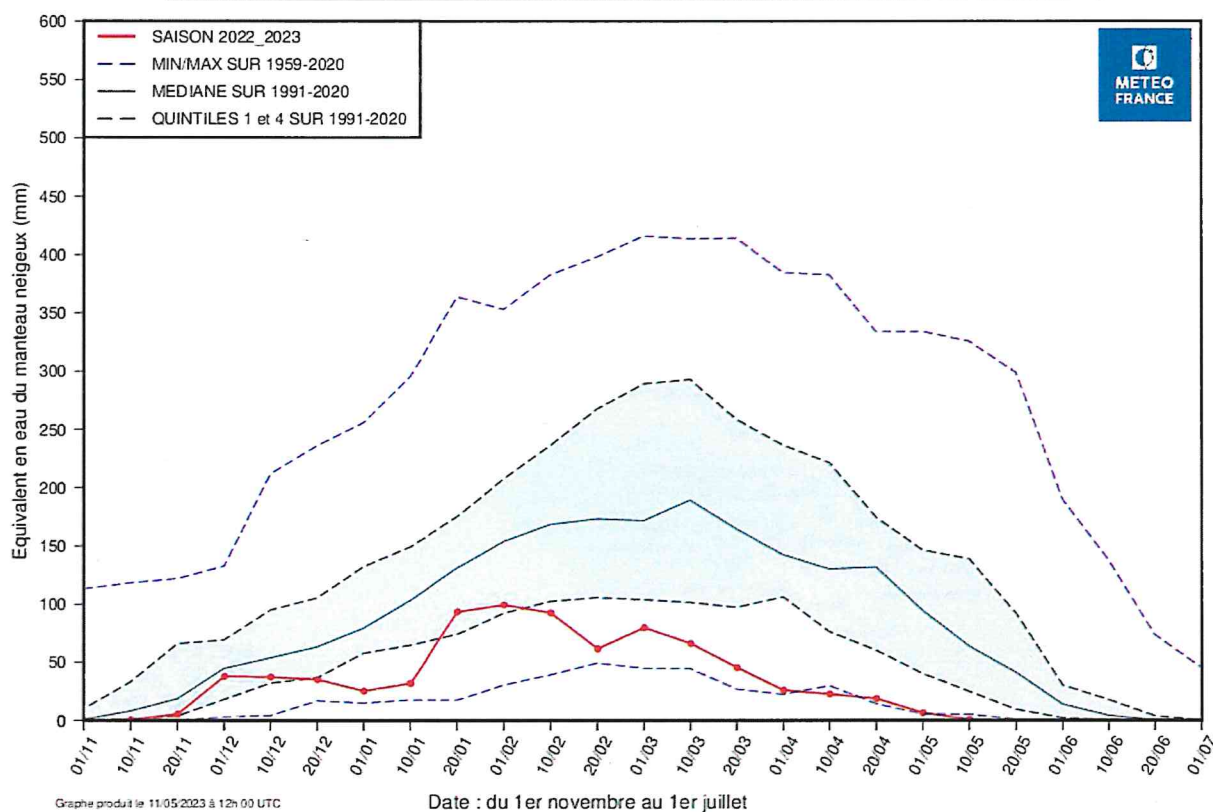
Bassin Adour Garonne
Ecart pondéré à la normale 1991/2020 de l'indice d'humidité des sols le 1 Mai 2023

Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1er mai 2023



Au 1^{er} mai, l'indice d'humidité des sols est légèrement déficitaire par rapport à la normale du Gers à l'Ariège. Il est proche de la normale avec tendance excédentaire sur le reste du bassin, de plus de 20 % par rapport à la normale sur le nord de l'Aveyron et l'est du Tarn, de 30 % sur la Charente.

**EQUIVALENT EN EAU DU MANTEAU NEIGEUX (MODELE SIM2)
PYRENEES (Altitude > 1000 m.)**



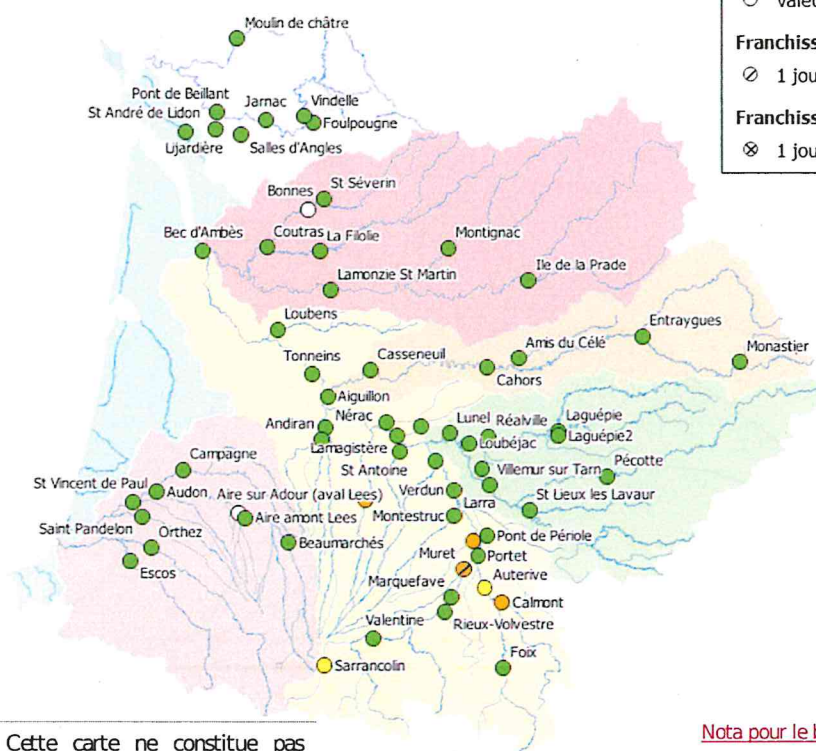
Au 1er avril, l'épaisseur du manteau neigeux et l'équivalent en eau du manteau neigeux sont très déficitaires de 85 % en moyenne sur les Pyrénées pour ce deuxième paramètre (après notamment la fonte nivale liée aux records de douceur du 29 mars) soit proche du record minimal du 01/04/1990.

Au 1er mai, l'épaisseur du manteau neigeux ainsi que son équivalent en eau sont tous deux très déficitaires sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, atteignant un déficit de plus de 80 % partout.

En cause, une fin d'avril particulièrement douce qui entraîne la fonte du manteau de façon généralisée. Le record sec depuis 1959 pour début mai est atteint sur les Hautes-Pyrénées.

Comparaison des débits moyens journaliers aux débits de référence

Mars 2023



Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus

Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus

Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE.

Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

⚠ Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

Durant le mois de mars 2023, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 90,5 % des points nodaux du bassin présentant un nombre suffisant de données (soit 57 stations sur 63).

Cependant, les valeurs du débit d'objectif d'étiage (DOE) ont été franchies au moins un jour dans le mois sur 6 stations et plus précisément entre 1 et 5 jours pour 2 stations, entre 6 et 15 jours sur 4 autres stations.

Les débits d'alerte renforcée ont été franchis au moins un jour dans le mois pour 1 station. Les débits de crise n'ont pas été franchis.

Par rapport au mois de février, la situation a peu évolué. L'ensemble des franchissements de seuils concerne les stations situées sur le bassin de la Garonne.

Avril 2023

Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) : $QMJ < DOE$

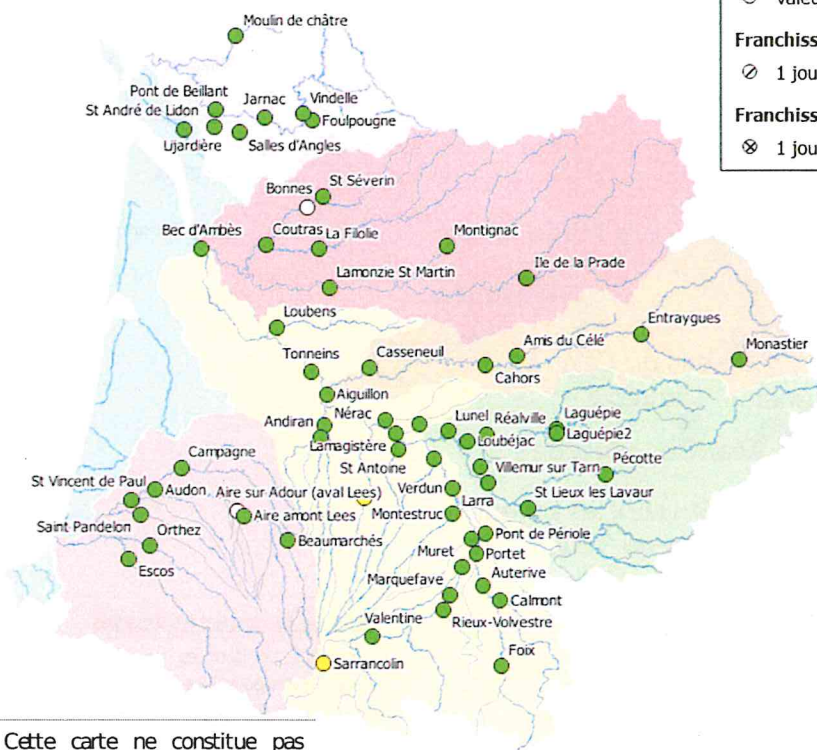
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

Franchissement du débit d'alerte renforcé : $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$

- ⊗ 1 jour ou plus


Franchissement du débit de crise (DCR) : $QMJ < DCR$

- ⊗ 1 jour ou plus



Nota :

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens des indicateurs du SDAGE. Parmi les indicateurs du SDAGE, le respect du DOE est analysé par comparaison du DOE avec le QMNA et par comparaison de 80 % du DOE avec le plus faible débit moyen sur 10 jours (VCN10). Ces indicateurs sont évalués après la fin de chaque campagne.

 Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

Nota pour le bassin Neste et rivières de Gascogne :

Du 1^{er} lundi d'octobre à fin février, le SDAGE fixe un DOE unique sur le système Neste à Rivières de Gascogne (station fictive calculée à partir des stations hydrométriques concernées).

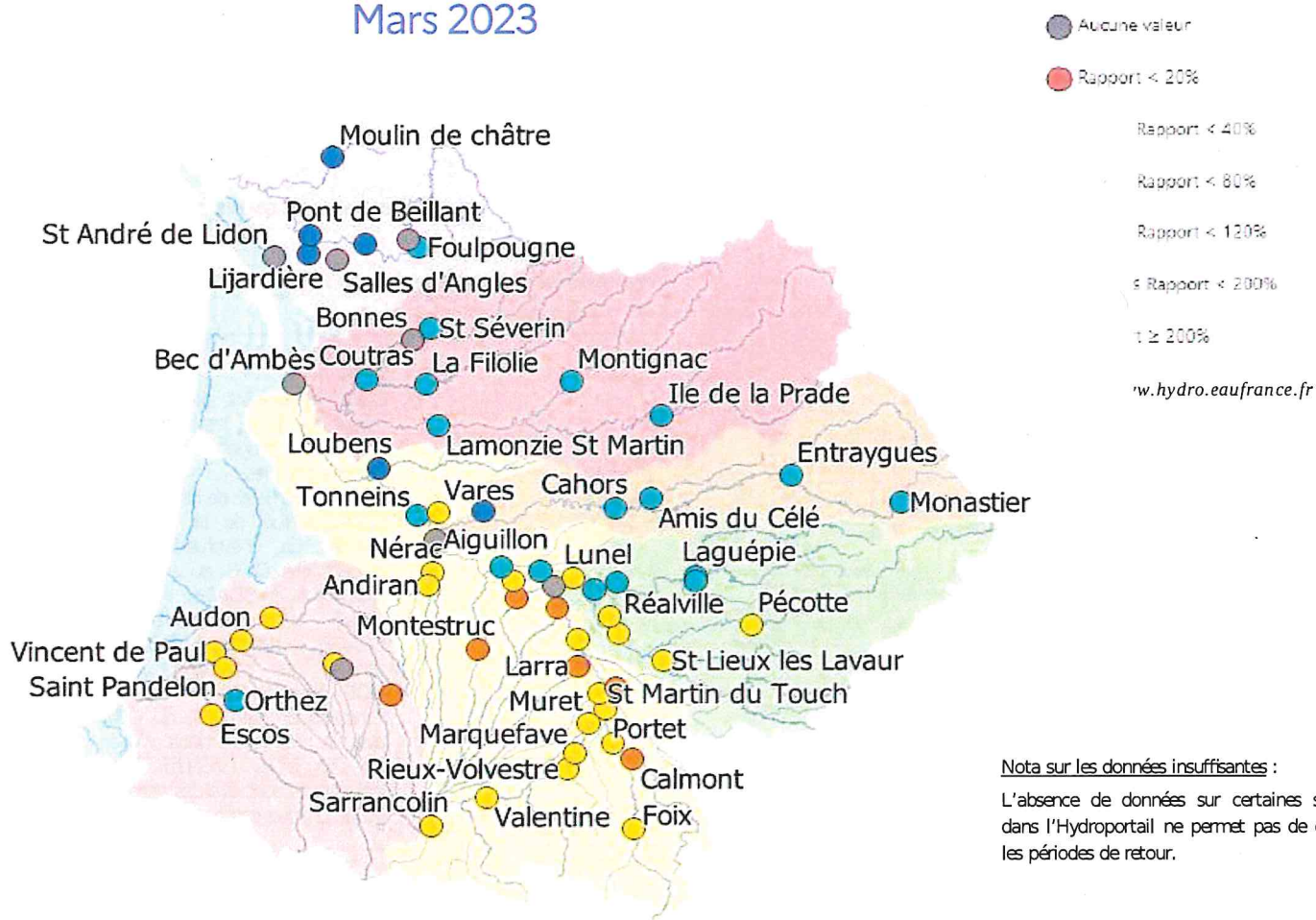
Durant le mois d'avril 2023, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur 96,9 % des points nodaux du bassin présentant un nombre suffisant de données (soit 61 stations sur 63), traduisant une amélioration par rapport à mars.

Toutefois, les valeurs du débit d'objectif d'étiage (DOE) ont encore été franchies entre 1 et 5 jours dans le mois sur 2 stations.

Les débits d'alerte renforcée et les débits de crise n'ont pas été franchis.

Par rapport au mois de mars, la situation a évolué. Il n'y a plus de débits d'alerte renforcée franchis. Les deux stations concernées par le franchissement sont Sarrancolin (Neste) et Montestruc (Gers).

Mars 2023

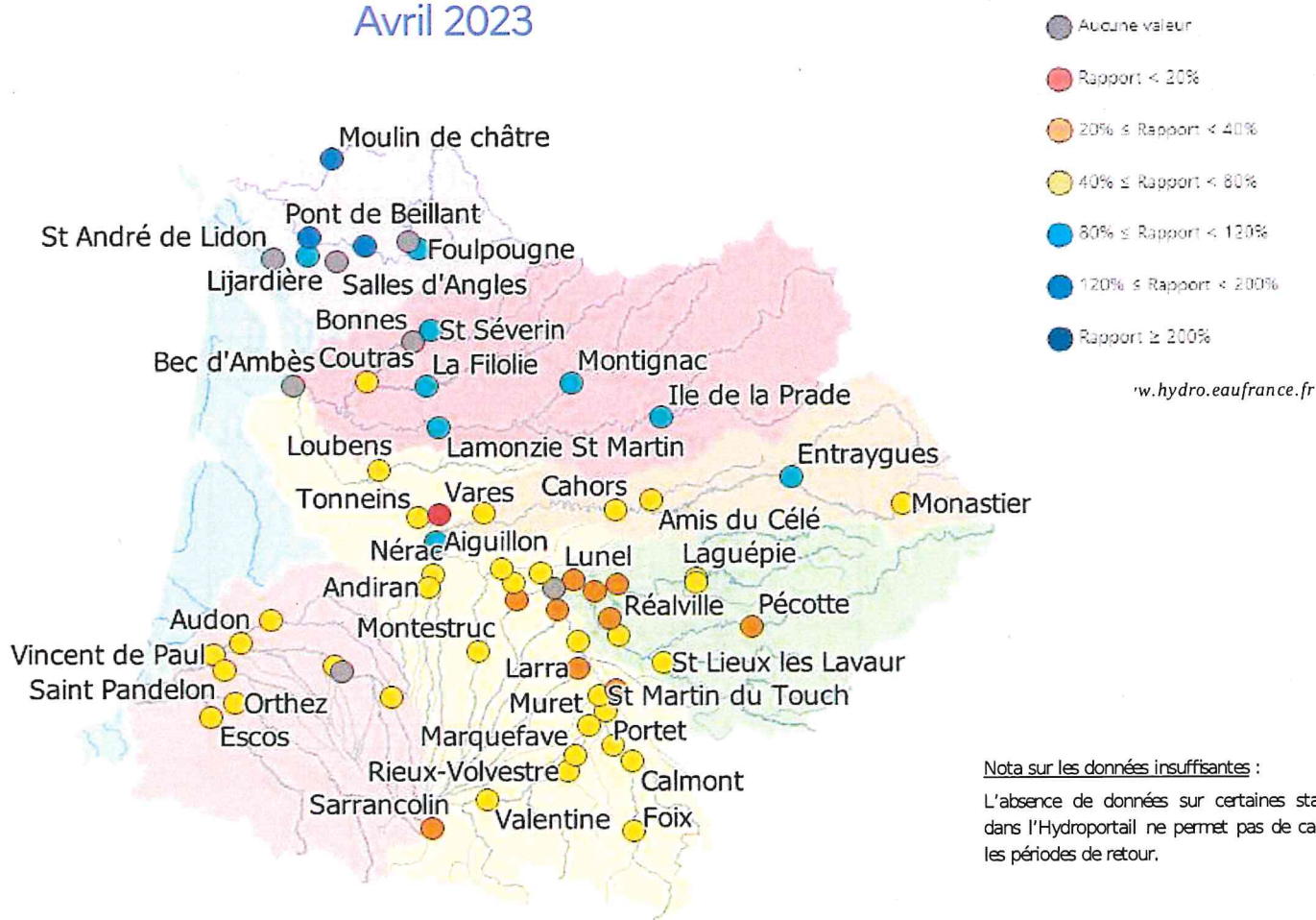


Comparée au mois de février, l'hydraulicité du mois de mars s'est nettement améliorée avec 25 stations sur 57 présentant une hydraulicité supérieure à 80 %, elle reste déficitaire pour la majorité des stations du bassin Adour-Garonne.

En effet, sur les 57 stations du bassin Adour-Garonne présentant des données suffisantes, 32 présentent une hydraulicité strictement inférieure à 80 %. Elles sont principalement situées sur les bassins de la Garonne, de l'Adour et du Tarn-Aveyron. Sur les 31 stations dont l'hydraulicité est strictement inférieure à 80 %, 25 présentent une hydraulicité entre 40 et 80 % et 7 présentent une hydraulicité inférieure à 40 % : 6 d'entre elles sont situées dans le bassin Garonne et 1 dans le bassin de l'Adour. Le bassin de la Garonne est celui qui présente les hydraulicités les plus faibles.

Les bassins de la Dordogne, Charente et le Lot sont moins impactés avec des stations majoritairement proches de la normale. Ces 3 bassins comprennent même 5 des 6 stations présentant une hydraulicité supérieure ou égale à 120 % : 4 pour le bassin de la Charente et 1 pour le bassin du Lot.

Avril 2023

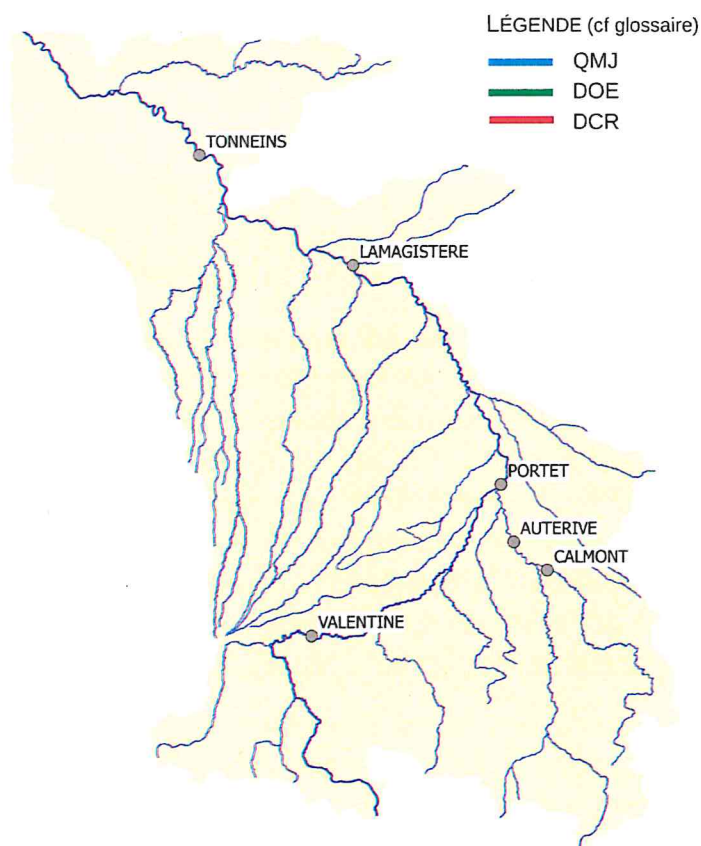
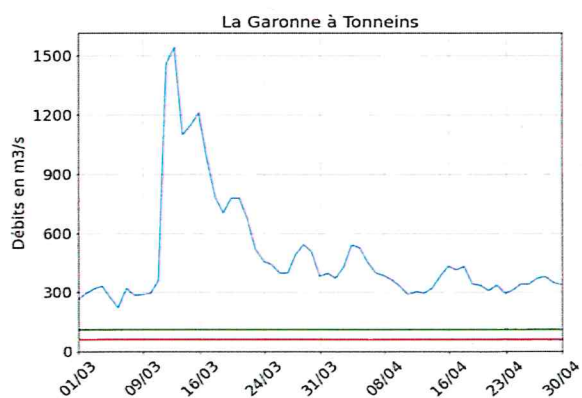
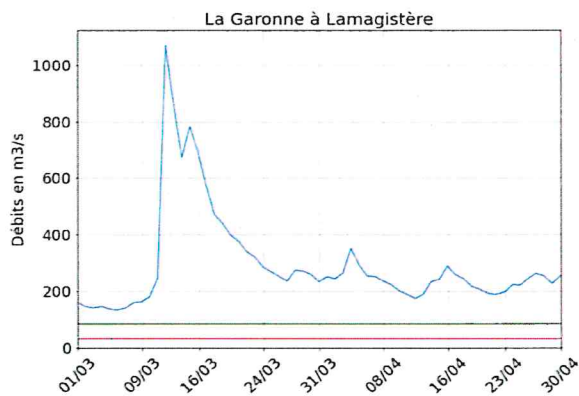
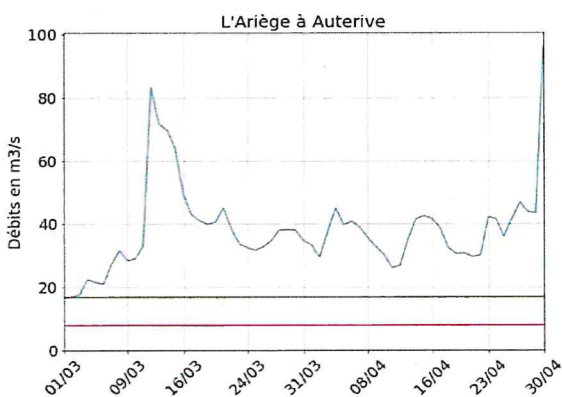
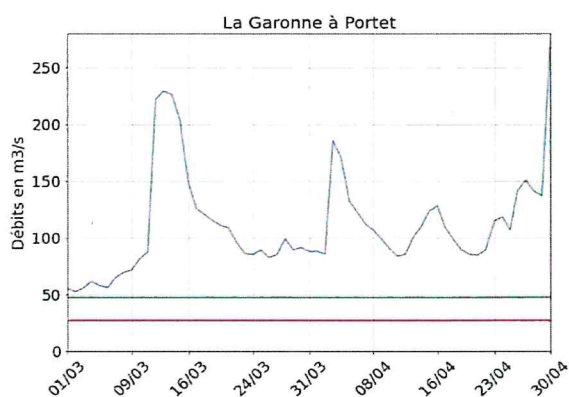
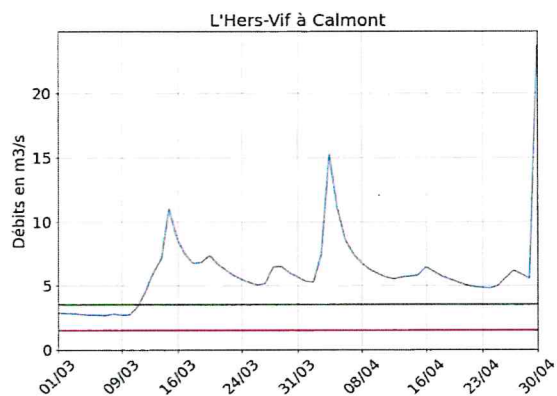
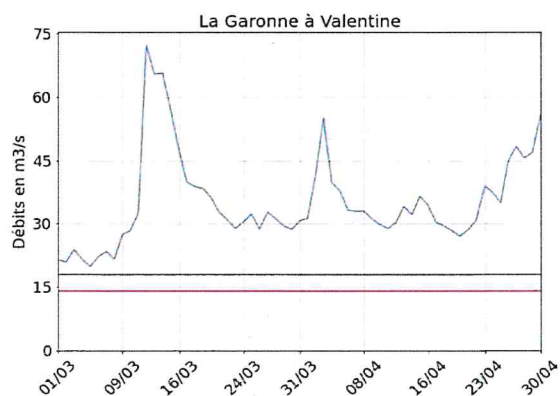


Comparée au mois de mars, l'hydraulicité du mois d'avril s'est fortement dégradée avec seulement 12 stations sur 58 présentant une hydraulicité supérieure à 80 %, elle reste déficitaire pour la majorité des stations du bassin Adour-Garonne.

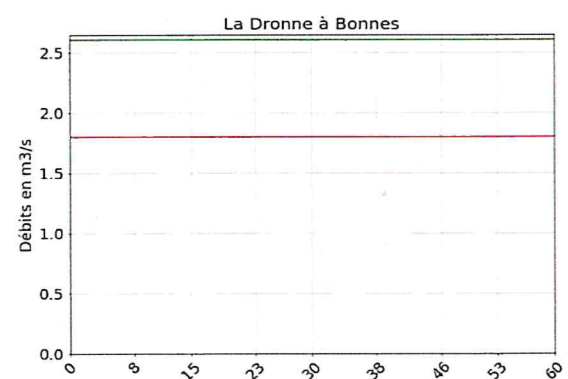
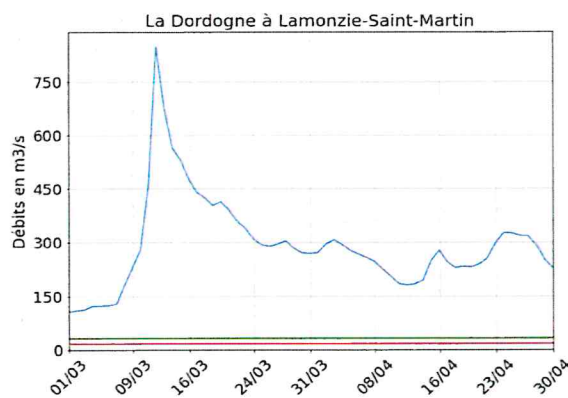
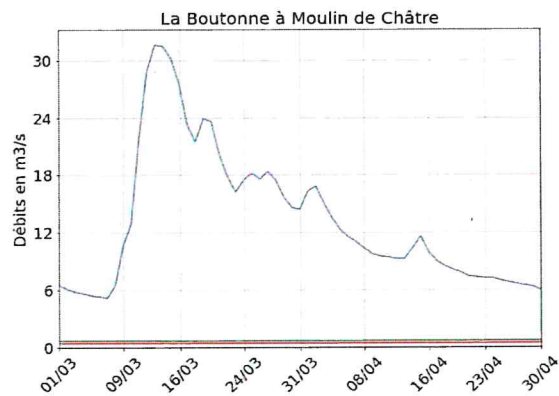
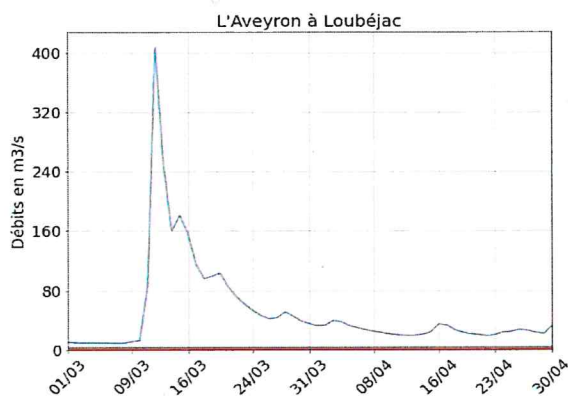
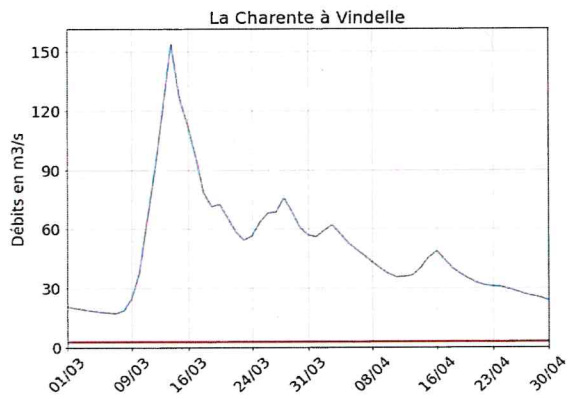
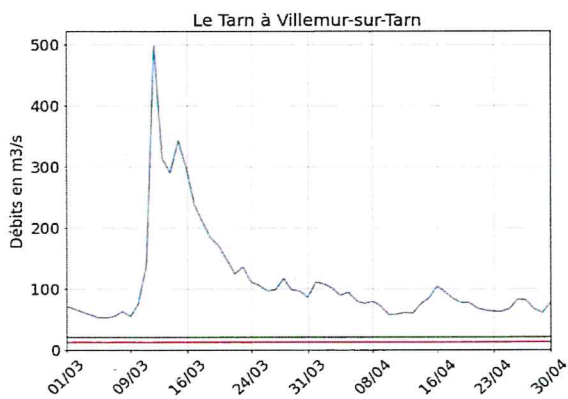
En effet, sur les 58 stations du bassin Adour-Garonne présentant des données d'hydraulicité, 46 présentent une hydraulicité strictement inférieure à 80 %. Elles sont principalement situées sur les bassins de la Garonne, du Lot, de l'Adour et du Tarn-Aveyron. Sur les 46 stations dont l'hydraulicité est strictement inférieure à 80 %, 35 présentent une hydraulicité entre 40 et 80 % ; 10 présentent une hydraulicité inférieure à 40 % dont 5 situées dans le bassin Garonne et 5 dans le bassin du Tarn-Aveyron ; 1 station présente une hydraulicité strictement inférieure à 20 %, située dans le bassin de la Garonne. Le bassin de la Garonne est celui qui présente les hydraulicités les plus faibles.

Les bassins de la Dordogne et de la Charente sont moins impactés avec des stations majoritairement proches de la normale. Trois stations de la Charente présentent une hydraulicité supérieure ou égale à 120 %.

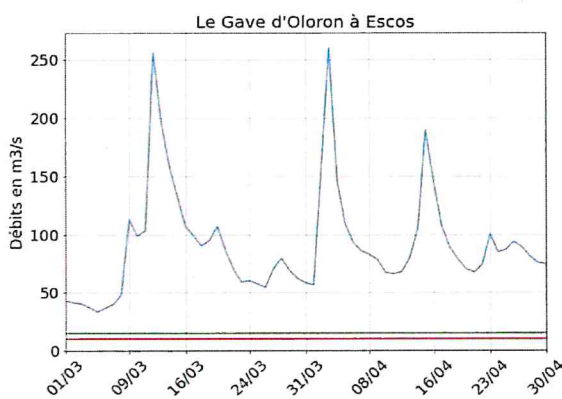
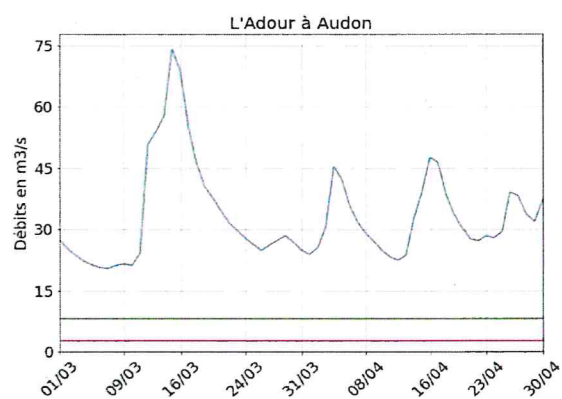
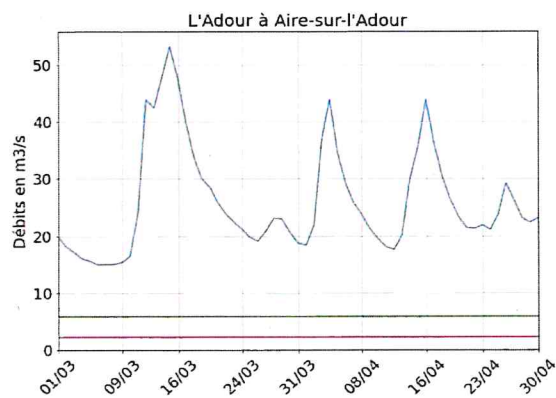
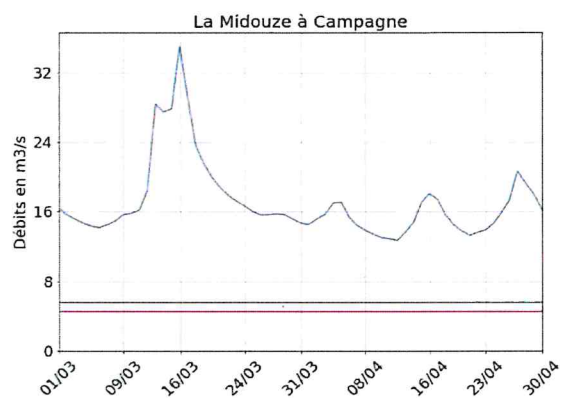
Débits journaliers – Axe Garonne



Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

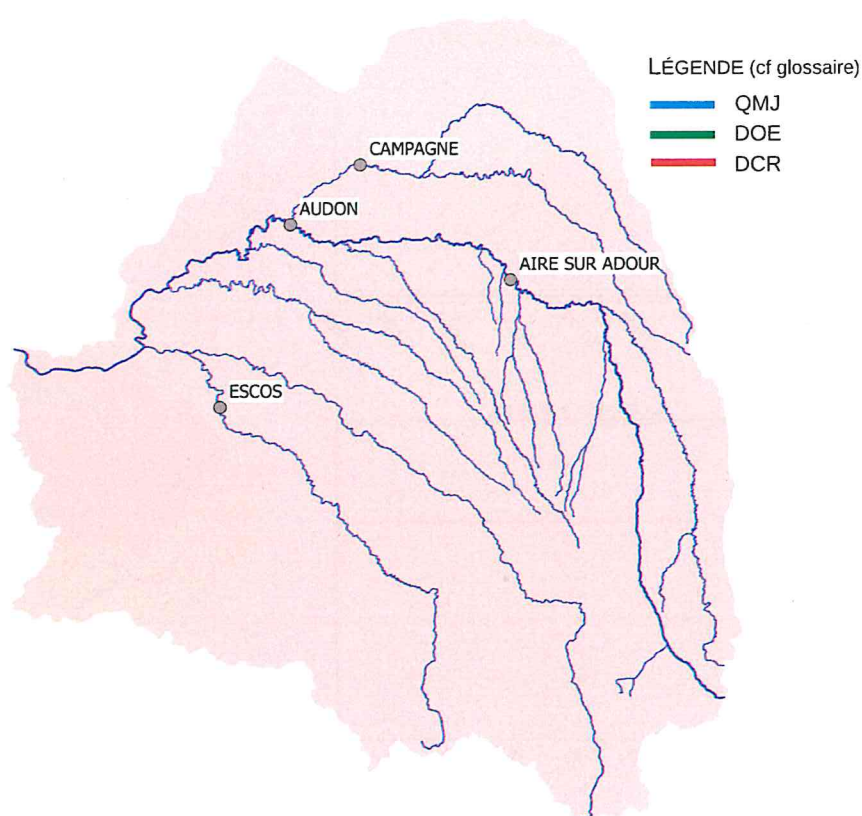


Débits journaliers – Axe Adour

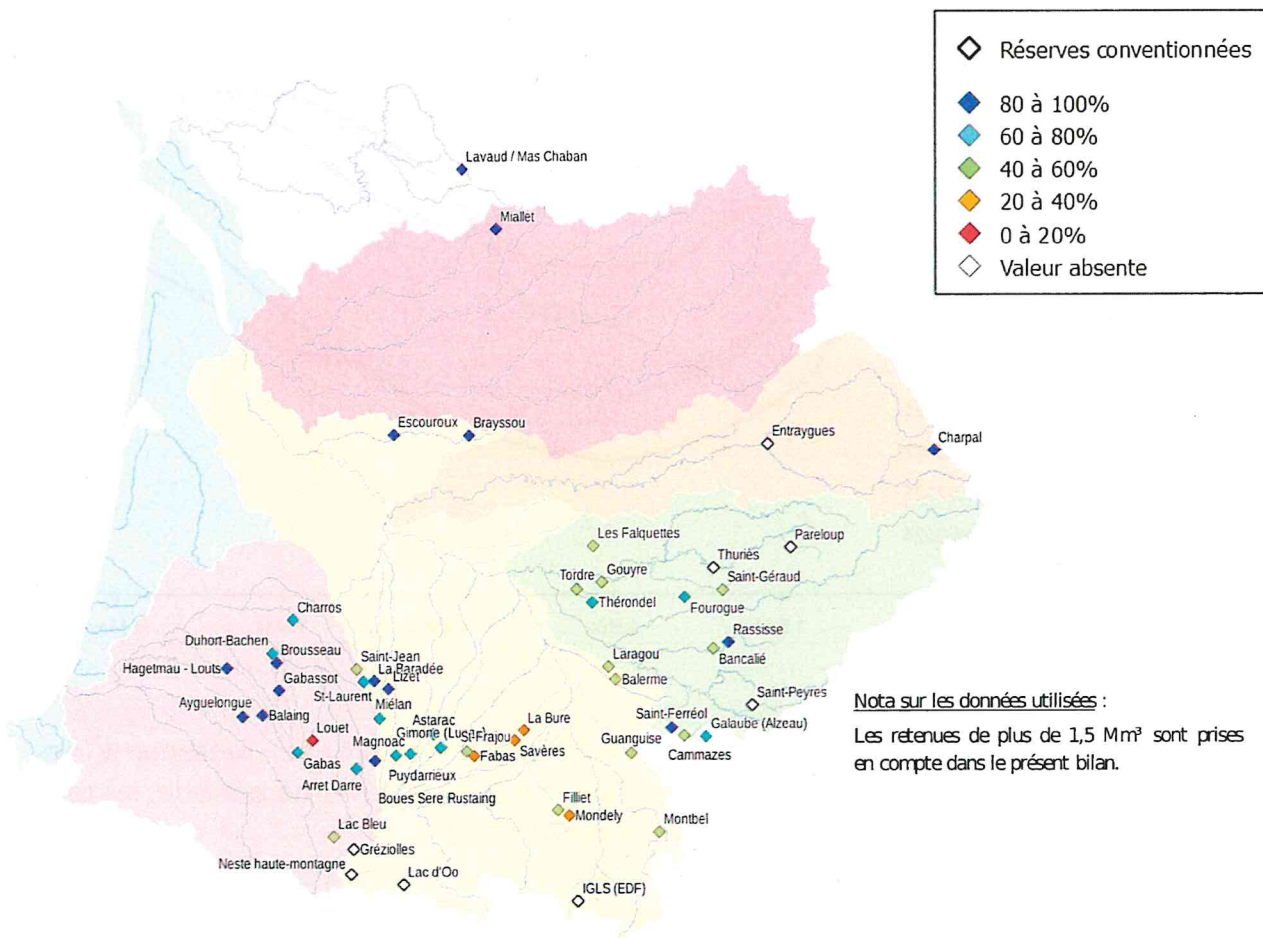


Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



Taux de remplissage des barrages au 1^{er} mai 2023



Nota sur les données utilisées :
 Les retenues de plus de 1,5 Mm³ sont prises en compte dans le présent bilan.

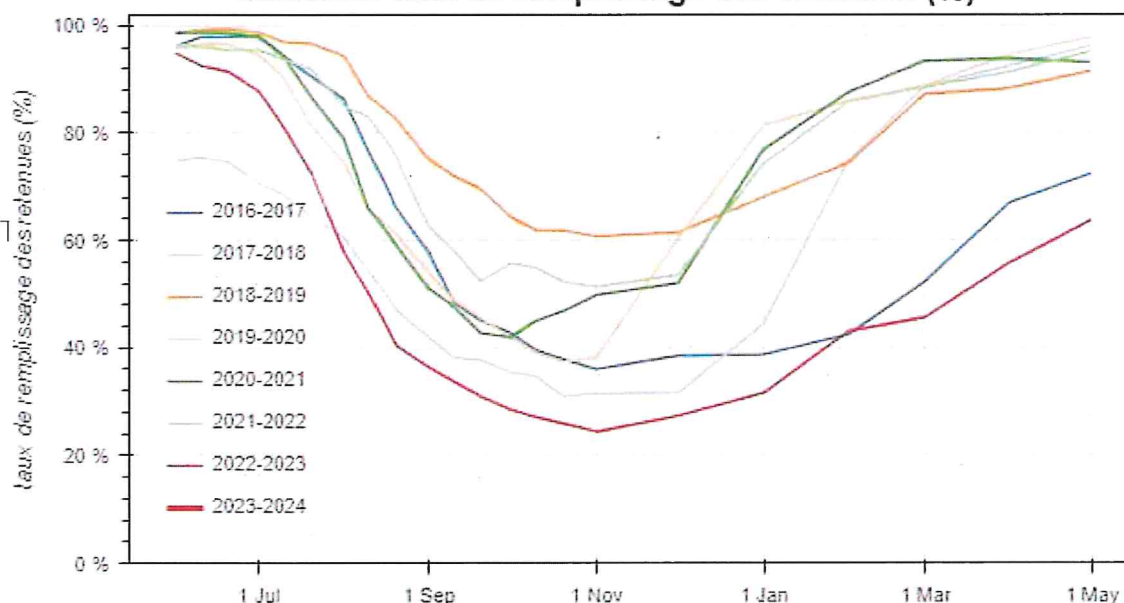
Au 1^{er} mai 2023, le taux de remplissage global tous usages des retenues non concernées par l'hydroélectricité (dites « non conventionnées ») est de 63,7 % (soit 248,22 Mm³) contre 95,1 % à la même période en 2022. Au 1^{er} avril 2023, il était de 55,8 % et au 1^{er} mars 2023 de 45,6 %. Le remplissage de ces réserves s'est poursuivi durant ces deux mois avec 43,51 Mm³ et 30,87 Mm³ stocké en avril 2023.

15 retenues seulement présentent un taux de remplissage supérieur à 80% (15/47 soit 13 % des retenues). Le reste des retenues (32 sur 47 soit 87 %) a un taux de remplissage inférieur à 80 %, 19 ont un remplissage inférieur à 60 %, 5 un remplissage inférieur à 40 % et 1 a encore un remplissage inférieur à 20 %. La très grande majorité des retenues ayant un taux de remplissage inférieur à 40 % se situent dans le bassin de la Garonne. La retenue de Louet, qui est remplie à moins de 20 % est située sur le bassin Adour.

Au 1^{er} mai 2023, aucune réserve alimentant des usines hydroélectriques n'est sous convention pour contribuer au soutien d'étiage (remplissage des retenues dites « conventionnées » non recensé à ce stade).

Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1^{er} avril 2023 et au 1^{er} mai 2023

Bassin Adour-Garonne - ouvrages hors convention données: taux de remplissage des retenues (%)



Au 1^{er} mai 2023, trois bassins (Tarn-Aveyron, Charente et Garonne) présentent des taux de remplissage moyens inférieurs à 70 %. En 2022 à la même période, les taux de remplissage moyens étaient tous supérieurs à 90%.

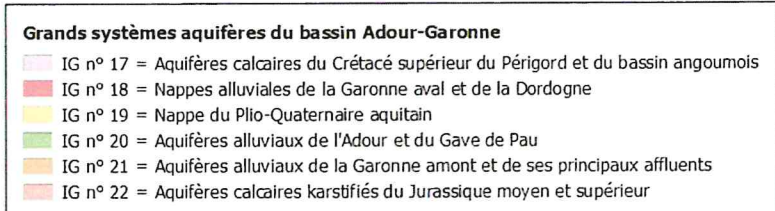
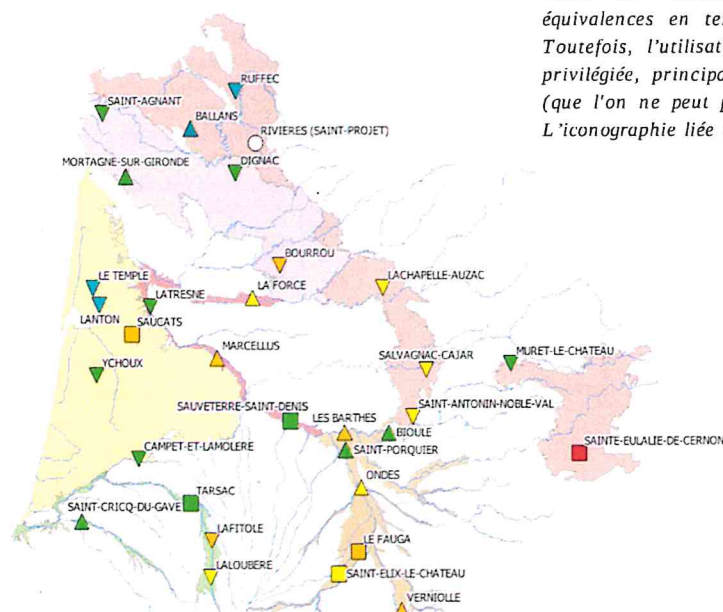
L'évolution du taux de remplissage des retenus non conventionnés montre par ailleurs qu'il s'agit du remplissage le plus faible enregistré depuis 2017. En effet, au 1^{er} mai 2023, le remplissage moyen des retenues (63,7%) est le plus faible enregistré depuis 2017.

Sous-bassin	Taux de remplissage 1er mai 2023 (%)	Taux de remplissage 1er mai 2022 (%)	Taux de remplissage 1er avril 2023 (%)	Taux de remplissage 1er avril 2022 (%)	Taux de remplissage 1er mars 2023 (%)
Garonne	45,8%	91,5%	39,6%	85,2%	0,0%
Tarn-Aveyron	64,5%	97,4%	59,1%	96,1%	67,4%
Adour	67,9%	93,7%	61,4%	91,6%	58,7%
Système Neste	79,3%	98,6%	66,1%	93,3%	56,8%
Charente	89,9%	100,6%	72,1%	100,4%	45,6%
Dordogne	99,8%	100,5%	88,7%	100,5%	40,4%
Lot	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	33,3%
Total non conventionné	63,7%	95,1%	55,8%	85,7%	45,6%
Total conventionné					

Avril 2023

Nota :

« Depuis janvier 2017 un nouvel indicateur de l'état des nappes est proposé. Cet Indicateur Piézométrique Standardisé (IPS) est applicable sur l'ensemble des points de suivi des niveaux d'eau souterraine ayant au moins 15 valeurs. Sept classes ont été retenues pour indiquer l'état des nappes avec une graduation allant de « niveaux très bas » à « niveaux très hauts ». Des équivalences en termes de période de retour sont proposées. Toutefois, l'utilisation de la terminologie propre à l'IPS sera privilégiée, principalement pour les nappes à cycle pluriannuel (que l'on ne peut pas traiter en termes de période de retour). L'iconographie liée au BSH reste inchangée ».



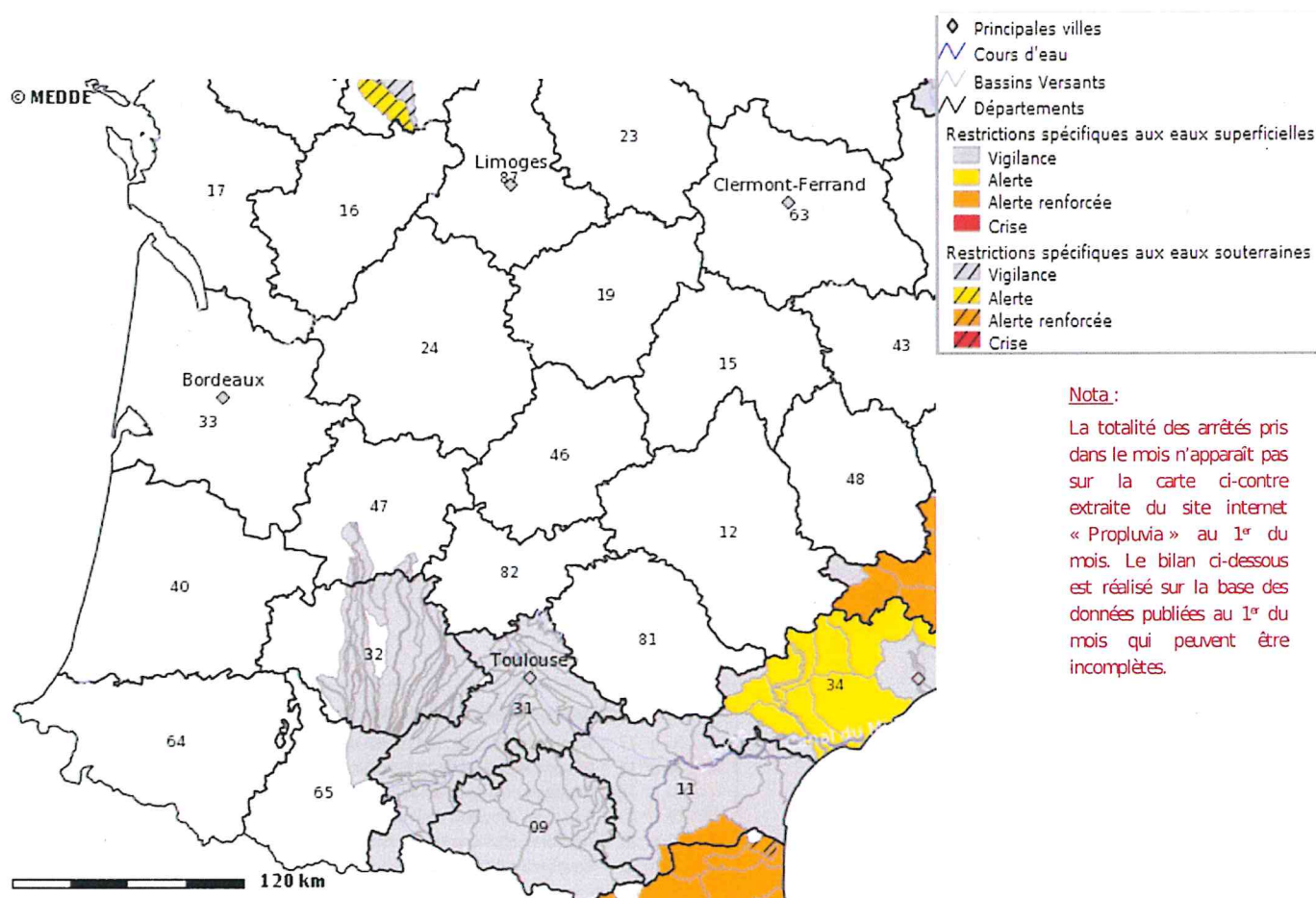
Si les niveaux d'étiage 2022 n'étaient pas trop défavorables malgré la sécheresse de l'été dernier en raison de recharges automnales et hivernales excédentaires en 2020-2021 et 2021-2022, la recharge 2022-2023 est jusqu'à présent nettement moins favorable. En ce premier trimestre 2023, si les précipitations ont été au rendez-vous en janvier et mars, elles ont été entrecoupées par un fort déficit en février. Et, en mars, elles n'ont été « que » conformes à la normale sur tout le bassin Adour-Garonne.

La situation des nappes libres du bassin Adour-Garonne a très peu changé en avril par rapport au mois de mars au niveau de l'IPS, avec une petite moitié de niveaux inférieurs à la moyenne, se répartissant essentiellement entre niveaux bas et niveaux modérément bas. L'autre moitié des niveaux est essentiellement autour de la moyenne, les niveaux supérieurs à la moyenne étant peu nombreux (12%).

La proportion de niveaux orientés à la baisse a augmenté, mais cela est attendu car la hausse des températures diminue l'efficacité des précipitations et on rentre dans la période de décharge des nappes.

En matière de particularités locales, on peut signaler une baisse un peu plus prononcée que la normale et le reste du bassin sur les alluvions de la Garonne aval et le sud des Causses du Quercy.

Situation au 1^{er} mai 2023



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1^{er} du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1^{er} du mois qui peuvent être incomplètes.

Au 1^{er} mai 2023, il y a 9 arrêtés de vigilance :

- un arrêté de vigilance sur tout le département de l'Ariège.
- un arrêté de vigilance sur les zones d'alertes « Hers-Vif », « Hers-mort », « Sor » et « Thoré » de l'Aude.
- un arrêté de vigilance sur la zone d'alerte « Dordogne » de la Creuse.
- un arrêté de vigilance sur la zone d'alerte « Dourbie et Trévezel » du Gard.
- un arrêté de vigilance sur tout le département de la Haute-Garonne.
- un arrêté de vigilance sur le sous-bassin « Neste et Rivière de Gascogne » du Gers.
- un arrêté de vigilance sur les zones d'alertes « Agout » et « Thoré Amont » de l'Hérault.
- un arrêté de vigilance sur les zones d'alertes « Baise », « Osse » et « Gers » du Lot-et-Garonne.
- un arrêté de vigilance sur le sous-bassin « Neste et Rivière de Gascogne » des Hautes-Pyrénées.

Et 2 arrêtés de restrictions :

- un arrêté d'interdiction de remplissage à usage agricole sur plusieurs zones d'alertes du département de la Charente.
- un arrêté d'alerte sur la zone d'alerte « Bief » de la Charente.

QMJ	Débit moyen journalier exprimé en m ³ /s.
VCN10	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
Période de retour	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaires (humide) et déficitaire (sec).
DOE	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
QA	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
QAR	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
DCR	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
Evapotranspiration	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
Pluie efficace	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
Indicateurs globaux Indicateurs ponctuels	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9